

Cette France-là, vous l'aimez ?

ELANCHELVAN RAJENDRAM

EXPULSÉ

LE 30/08/2005

VERS LE SRI LANKA

ASSASSINÉ

LE 28/02/2007

Depuis 1983, la guerre civile déchire le Sri Lanka. Au terrorisme souvent aveugle des séparatistes tamouls répond la sanglante répression du gouvernement de Colombo. Parmi les 70 000 victimes de ce terrible conflit figure désormais Elanchelvan Rajendram, assassiné devant son domicile le 28 février 2007 par des militaires cinghalais. Il avait 30 ans. Pendant trois ans, Elvanchevan Rajendram avait pourtant espéré fuir la guerre: après la mort de ses deux frères, dont l'un faisait partie des Tigres tamouls, et suite aux persécutions qu'il avait lui-même subies, il était venu en France au mois de juin 2002, pour y demander l'asile politique. Mais en dépit des traces de tortures marquant son corps, en dépit des preuves relatives à la disparition de ses frères et à sa propre détention, Elanchelvan Rajendram a été débouté et renvoyé au Sri Lanka, le 30 août 2005, suite à un arrêté de reconduite à la frontière. Brièvement incarcéré à son retour au pays, Elanchelvan Rajendram a ensuite tenté de retrouver une vie normale: il a repris ses études, s'est marié et a eu une petite fille, née en automne 2006. À l'aube du 28 février 2007, les militaires qui ont abattu Elanchelvan Rajendram ont tiré seize balles, dont six l'ont atteint. En mars 2007, le ministère de l'Intérieur et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides se félicitaient de la diminution substantielle des demandeurs d'asile sur le territoire national.



vous pouvez la changer

www.cetteFranceLa.net